



VILLARS HOLDING

Décisions de l'Assemblée générale du 11 mai 2022

1. Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2021 ainsi que rapports de l'organe de révision

Décision de l'Assemblée générale: approbation du rapport de gestion et des comptes 2021.

2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2021

Décision de l'Assemblée générale:

a) acceptation de la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 145'415.-

b) acceptation de la rémunération totale du Comité de direction de CHF 640'744.-

3. Décharge au Conseil d'administration

Décision de l'Assemblée générale: approbation.

4. Affectation du bénéfice disponible

Décision de l'Assemblée générale: report du résultat au bilan à compte nouveau, sans versement de dividende, comme suit:

Bénéfice reporté	CHF	57'794'051
Résultat de l'exercice 2021	CHF	248'855
Report à compte nouveau	CHF	58'042'906

5. Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)

Décision de l'Assemblée générale: réélections de MM. Andreas Giesbrecht (et sa réélection comme Président au cours du même vote), Nicolas Rouge, Jacques Stephan, Pascal Blanquet et Bertrand Raemy pour la durée statutaire d'une année.

6. Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)

Décision de l'Assemblée générale: réélections de MM. Nicolas Rouge et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.

7. Élection du représentant indépendant

Décision de l'Assemblée générale: élection de Me Nicolas Passaplan pour la durée statutaire d'une année.

8. Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du groupe

Décision de l'Assemblée générale: mandat accordé à KPMG SA, Lausanne, pour 2022.